

A Ciel Ouvert ???

Est-il acceptable qu'il y ait 2 poids 2 mesures dans l'expression cinématographique ?

- d'un côté, des films financés par l'argent public pour mettre en valeur ce qui ne devrait plus exister
- de l'autre, des films interdits parce qu'ils dénoncent des pratiques obsolètes !

De quoi s'agit-il ?

Le film que vous allez voir a un budget total qui s'élève à 693 195€ (ce qui représente déjà 3 fois le budget de la plupart des films équivalents) ; il a obtenu une subvention publique de 300 000 € par l'intermédiaire d'ARTE... pour défendre des méthodes reconnues inefficaces et qui ont valu à la France plusieurs condamnations par le Conseil de l'Europe pour la (non) prise en charge des enfants avec autisme.

Pendant ce temps, le documentaire « *Le Mur : l'autisme à l'épreuve de la psychanalyse* » de Sophie Robert est interdit de diffusion (depuis 2011 !!!) à la suite de plaintes de psychanalystes dont les méthodes étaient mises en cause (parmi eux, le pédopsychiatre chef de l'institut thérapeutique le Courtil, qui fait l'objet du film « A ciel ouvert »).

Quels sont les enjeux de ce qui peut sembler être des querelles de chapelles ?

- Il faut savoir que la France est le seul pays où, sous l'influence de professionnels formés presque exclusivement à la psychanalyse, les enfants avec autisme sont diagnostiqués comme « psychotiques » donc atteints d'une maladie mentale relevant de la psychiatrie.
- Il faut savoir que ces mêmes enfants, porteurs d'autisme, restent encore sous-diagnostiqués et mal pris en charge par ces « professionnels ».
- Il faut savoir que ce sont ces mêmes professionnels qui conduisent un grand nombre de personnes avec autisme à l'internement, parfois à vie, en hôpital psychiatrique.

Nos associations n'existent que parce que l'autisme et sa prise en charge sont encore très mal connus du grand public en France. Nous avons donc cru bon de vous informer des enjeux que contient le film que vous allez voir, film qui, vous l'aurez compris, se situe bien davantage du côté du problème que de la solution.

Bonne séance !!!

NB : comme nous voulons nous situer du côté de la solution, nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain film documentaire de Sophie Robert « **Quelque chose en plus** » sortira le **2 avril 2014**, le jour même de **journée mondiale de l'Autisme** ; ce documentaire montrera ce que peuvent être les pratiques aujourd'hui recommandées par la Haute Autorité de Santé (publiées le 8 mars 2012).

